

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Source
PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION DU 14 JUIN 2021 SUR TEAMS

Sont présent(e)s : Mmes Dominique Cyr
Sylvie Desnoyers
Isabelle Dorval
Marie-Claude Gravel
Isabelle Martineau
Chantal Moffet
Mélissa Patry

Mrs. Jean-François Durand
Philippe Gimaiel
Frédéric Parrot

1. Mot de bienvenue

Mme Moffet souhaite la bienvenue aux membres et nous informe du nom des deux nouvelles directrices. Mme Francine-Dominique Gauthier débutera l'année scolaire avec nous. Elle était conseillère pédagogique et a fait plusieurs remplacements en tant que direction. Et Mme Chantal Germain qui sera avec nous à compter du 1^{er} décembre 2021, car elle est actuellement en congé de maternité. Elle a été directrice adjointe à l'école secondaire la Camaradière et directrice à l'école Saint-Albert-Le-Grand. Elles viendront nous rendre visite le vendredi 18 juin 2021.

Résolution : CÉ-007-20-21-020

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour par M. Parrot. Aucun point n'est ajouté.

M. Gimaiel, appuyé de M. Durand, propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

Résolution : CÉ-007-20-21-021

3. Adoption et suivi du procès-verbal du C.É. du 10 mai 2021

M. Parrot demande aux membres s'ils ont des modifications à apporter au procès-verbal.

Mme Martineau nous mentionne qu'au point 7.2 il faudrait lire Mme Moffet. Au point 9 rapport du représentant au comité de parent et il faudrait enlever le dernier paragraphe du procès-verbal.

Tel que modifié, Mme Patry propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 10 mai 2021. Elle est appuyée par M. Parrot.

Mme Moffet fait quelques suivis :

Demain, nous accueillerons les nouveaux élèves du préscolaire. Seulement deux familles se présenteront à la fois. Nous aimons avoir un premier contact avec les élèves. Ils feront un tour rapide de la classe et rencontreront Mme Dominique. Le tout se fera en conformité avec les règles sanitaires en vigueur.

Un tableau sur l'enseignement des contenus à la sexualité a été envoyé aux membres du C.É ainsi qu'aux parents le 21 mai 2021.

Pour le prix de la reconnaissance, nous n'avons pas pu mentionner la personne concernée, car elle ne correspondait pas aux critères demandés, c'est-à-dire, être parent d'un élève.

4. Question du public

Aucun public.

5. Reddition de comptes de la direction

Mme Moffet nous informe qu'elle ne présente pas le budget aujourd'hui. Il y a des sommes qui ne sont pas encore entrées. Il y a, aussi, des pertes au niveau des revenus du service de garde dû à la fermeture des écoles et la présence des parents à la maison en télétravail. Le budget final vous sera présenté à l'automne.

5.1 Conseil d'établissement

Aucune dépense n'a été faite dans ce poste cette année. Le montant sera reconduit pour l'an prochain.

5.2 École

Aucun commentaire sur ce point.

6. Correspondance reçue

Aucune correspondance.

7. Travaux du conseil

Résolution : CÉ-007-20-21-022

7.1 Budget 2021-2022

Mme Moffet nous avait déjà fait parvenir le document par courriel. Elle mentionne que le budget est établi selon la clientèle estimée au 30 septembre et qu'il sera révisé après la déclaration du 30 septembre 2021. De plus, il a été approuvé par les Services des ressources financières avant d'être présenté aux membres. Mme Moffet fait le tour du document et plusieurs discussions sont faites sur la répartition des dépenses. Notamment, sur l'amélioration de la cour d'école, du matériel pour les élèves lors des récréations, l'ajout de temps pour les services complémentaires, etc.

Mme Gravel propose d'adopter le budget 2021-2022. Elle est appuyée par Mme Patry.

7.2 Fonds à destination spéciale

Le montant est conservé. Aucune modification n'a été apportée depuis la dernière rencontre.

Résolution : CÉ-007-20-21-023

7.3 Rapport annuel 2020-2021

Mme Moffet demande à M. Parrot de faire la lecture de son texte dans le rapport annuel.

Le rapport annuel est conforme à ce que le conseil d'établissement a fait cette année.

Mme Dorval propose d'adopter le rapport annuel 2020-2021 et elle est appuyée par M. Durand.

Résolution : CÉ-007-20-21-024

7.4 Plan d'action pour contrer la violence et l'intimidation

Mme Moffet fait la présentation du document. À la suite du sondage réalisé auprès des élèves, nous avons observé que les élèves de 3^e à la 6^e année subissaient de la violence sociale, que les élèves de 6^e année vivaient de la cyber intimidation, notamment, à l'extérieur de l'école et que les élèves de 1^{re} et 2^e année subissaient plus de la violence physique avec de l'impulsivité.

Des ateliers ont été vécus par les élèves de communication 2 afin de mieux verbaliser ce qu'ils vivaient.

Au cours de l'année scolaire, 5 manquements majeurs et 14 manquements mineurs ont été donnés aux élèves.

L'ajout de TES aux récréations, une TES le matin, des agents de la paix, de la présence de la direction, les interventions en résolution de conflits dans les classes ont fait que les élèves se sentent en sécurité à l'école et peuvent toujours compter sur un adulte pour leur venir en aide.

Le document sera déposé sur le site internet.

Madame Martineau mentionne que nous avons bien pris connaissance du document sur l'évaluation du plan de lutte à la violence et à l'intimidation et propose son approbation. Elle est appuyée par Madame Cyr.

7.5 **Projet éducatif**

Mme Moffet fait une présentation rapide du tableau synthèse. Elle met en évidence les observations qui ont été faites en date de mai 2021.

- Augmentation du nombre d'élèves en difficulté dans la compétence « Résoudre ». 72 % des élèves en difficulté dans cette compétence n'ont pas réintégré l'école au printemps 2020 suite à la réouverture des classes.
- Maintien du nombre d'élèves en difficulté dans la compétence « Écrire des textes variés ». 70 % de ces des élèves en difficulté dans cette compétence n'ont pas réintégré l'école au printemps 2020 suite à la réouverture des classes.

Le Source-O-Thon a été annulé et aucune activité de santé globale n'a été réalisée. Par contre, il est mentionné que plusieurs classes vont marcher, font de l'enseignement à l'extérieur et Mme Isabelle donne la plupart du temps son enseignement à l'extérieur également.

Plusieurs activités ont été enseignées afin de développer la compétence numérique des élèves et du personnel tout au long de l'année.

De nouveaux livres ont été achetés pour développer chez l'élève le goût de la culture. Des ateliers en art plastique ont été enseignés également et un spectacle de science en folie a été présenté aux élèves en début d'année.

Résolution : CÉ-007-20-21-024

7.6 **Service de garde**

a) Programmation des journées pédagogiques

Les membres consultent la feuille de la programmation. Mme Patry spécifie les sorties où un montant d'argent supplémentaire est demandé. Il est mentionné que le calendrier scolaire sera modifié dans les prochains jours, car le régime pédagogique sera modifié et les journées pédagogiques seront décalées. À revoir, lorsque le nouveau calendrier sera disponible.

M. Gimaiël propose d'approuver la programmation des journées pédagogiques tout en sachant que quelques journées peuvent être déplacées. Il est appuyé par Mme Dorval.

8. **Rapport du représentant au comité de parents**

M. Durand fait un résumé des sujets qui ont été discutés à la dernière rencontre.


- Nouvelles concernant la pandémie
- Adoption du budget (beaucoup de sommes reportées)
- Distinction et reconnaissance

Prochaine réunion le 16 juin 2021.

9. Levée de l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, les membres souhaitent une bonne et heureuse retraite à Mme Moffet.

Mme Gravel propose la levée de l'assemblée, elle est appuyée par Mme Patry. La séance est levée à 20 h 15.



Sylvie Desnoyers,
Secrétaire du CÉ

Chantal Moffet,
Directrice



Frédéric Parrot,
Président